



CAHIER DES CHARGES

FESTI U7

Samedi 29 novembre 2025 & Samedi 14 mars 2026

A. Conditions d'organisation

1. Le club organisateur doit pouvoir mettre sa salle à disposition dès 12h00 pour la mise en place de l'après midi (accueil des équipes à partir de 13h15). Fin de la journée (rangement compris) 18h00 maximum.
2. Fête réservée aux licenciés U7
3. Organisation générale (ateliers) assurée par la Commission MiniBasket Départementale
4. 1 salle avec un Plateau sportif (terrain type 40 m x 20m)
5. Prévoir un local pour la préparation des lots + espace pour la préparation du goûter

B. Besoins en matériel

1. 1 chronomètre mural
2. Petit matériel pour les ateliers : paniers baby, plots, haies, cerceaux, ballons de tailles différentes ...
3. Une sono, de bonne qualité, avec un micro HF et une animation musicale
4. Prévoir un matériel de 1^{ère} urgence (pharmacie)
5. Prévoir le tri sélectif dans la salle

C. Organisation

1. Bénévoles du Club pour :
 - installation des ateliers avec les membres de la commission mini du comité
 - 2 personnes minimum pour chaque atelier (6 à 7 ateliers min)
2. Un speaker et/ou un animateur pour les musiques
3. Commission Mini : les membres seront présents pour l'ouverture de la salle.

D. Accueil – Restauration

1. Buvette : proposer des tarifs adaptés – demander les autorisations de buvette
2. **Gouter des équipes fourni par le comité et à sa charge.**

E. Récompenses

À la charge du Comité de l'Ain

F. Divers

1. Fléchage : aux entrées de la localité
2. Places de parking à prévoir pour :
 - Les organisateurs
 - Les participants
 - La presse

G. Communication

1. **Créer un espace photo hors du terrain pour une prise d'image individuelle**
2. **Le Comité vous communiquera le protocole communication avant et après le match**